

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1627

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 12

À l'alinéa 25, substituer aux mots :

« sont applicables »

les mots :

« entrent en vigueur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.